



# VEILLE ÉCONOMIQUE

ENERGIE – ENVIRONNEMENT – ENTREPRISES – NUMÉRIQUE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

DE BERLIN

N°10 – Novembre 2022

## Sommaire :

### • TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE.....1

1. Au Sommet de l'Economie, R. Habeck rappelle son opposition à la fracturation hydraulique (23 nov.).....1
2. Mécanismes de « frein » aux prix de l'énergie : derniers ajustements et vote au Bundestag (15-16 déc.).....2
3. Nouveau partenariat franco-allemand sur l'hydrogène vert : Schaeffler s'associe au producteur Lhyfe (16 déc.) .....2
4. Le revirement du Gouvernement fédéral en faveur de l'accord des Etats membres pour le plafonnement des prix du gaz (19 déc.).....3

### • TRANSPORTS.....3

1. Le « Deutschlandticket » finalement attendu au printemps.....3
2. Les péages poids-lourds pourront financer le rail et le fluvial.....4
3. Les ONG militent pour le maintien des objectifs sectoriels de décarbonation .....4

### • ENTREPRISES ET INTERNATIONAL 5

1. Journée franco-allemande de l'Economie à Berlin (8 nov.)..... 5
2. Visite de la Première Ministre Elisabeth Borne à Berlin (25 nov.)..... 5
3. Un bilan contrasté pour l'industrie allemande en 2022 ..... 5
4. Le Parlement allemand ratifie l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Canada (CETA) ..... 6
5. Le Comité de l'Economie allemande pour l'Europe de l'Est dévoile sa nouvelle stratégie6
6. L'Institut de l'économie allemande dresse le bilan de 2022 et donne ses prévisions pour 2023..... 7

### • NUMÉRIQUE-INNOVATION..... 7

1. « Pursuing Scale Up Europe » : construire l'avenir européen de la tech (7 déc.) ..... 7
2. Digital-Gipfel 2022 : Point sur la numérisation de l'état, l'IA et le Dateninstitut (8 déc.) ..... 8
3. Fin 2022 : l'échéance est arrivée pour les opérateurs de réseau ..... 8



## TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE

1. Au Sommet de l'Economie, R. Habeck rappelle son opposition à la fracturation hydraulique (23 nov.)

Le 23 novembre, le Ministre de l'Economie et du Climat R. Habeck est intervenu au Sommet de l'Economie (*Wirtschaftsgipfel*), l'occasion pour lui de rappeler son opposition à la fracture hydraulique – une technique consistant à extraire les réserves de gaz des couches rocheuses profondes à l'aide de produits chimiques et à haute pression. Cette technique d'extraction du gaz « *ne mène à aucune réponse raisonnable* » selon le Vice-chancelier, qui a mentionné l'exemple du sud de l'Angleterre où cette technique d'extraction a provoqué des tremblements de terre et l'affaissement du sol. L'intervention fait suite à celle du Ministre des Finances, C. Lindner, qui avait plaidé en faveur de la fracturation. Ces deux interventions s'inscrivent dans les interrogations sur la pertinence économique d'une extraction du gaz de schiste et du pétrole en mer du Nord pour la sécurité énergétique et la compétitivité allemandes, ce à quoi Monsieur Lindner avait répondu positivement, qualifiant l'extraction de « *contribution extrêmement significative* ».

## 2. Mécanismes de « frein » aux prix de l'énergie : derniers ajustements et vote au Bundestag (15-16 déc.)

Le 15 décembre, les députés allemands se sont accordés au Bundestag sur les derniers ajustements aux projets de loi relatifs aux mécanismes de « frein » aux prix du gaz / chaleur et de l'électricité. Le Bundesrat a approuvé le texte le lendemain. Le périmètre du mécanisme de « frein » aux prix est élargi aux utilisateurs de chauffage aux granulés de bois, au fioul, au gaz liquéfié et au charbon, pour un coût supplémentaire de 1,8 Mrd €. Un compromis a été trouvé sur les boni et dividendes versés par les entreprises bénéficiant de

subventionnements de prix. Des ajustements ont été opérés sur le prélèvement des recettes infra-marginales des producteurs d'électricité. Une clause anti-abus pour les fournisseurs d'électricité a été ajoutée. Ces mécanismes entreront en vigueur dès le 1<sup>er</sup> janvier (ou 1<sup>er</sup> mars avec effet rétroactif pour certains). Du côté des entreprises, les critiques sont nombreuses : les présidents de la Fédération des Industries S. Russwurm et de la Chambre de commerce et d'industrie P. Adrian avertissent respectivement sur le nombre trop faible d'entreprises concernées en raison des conditions marginales et le risque de délocalisation des entreprises énergivores. De son côté, la CDU dénonce « *un frein aux énergies renouvelables* » par le prélèvement d'une partie des recettes qui empêche l'investissement dans de nouvelles installations.

## 3. Nouveau partenariat franco-allemand sur l'hydrogène vert : Schaeffler s'associe au producteur Lhyfe (16 déc.)

Le 16 décembre, l'équipementier automobile et industriel Schaeffler a annoncé sa coopération avec la start up française Lhyfe concernant la production et l'achat d'hydrogène vert. Lhyfe fournit de l'hydrogène vert pour la mobilité et les applications industrielles. L'accord comprend la construction et l'exploitation par Lhyfe d'une usine d'électrolyse industrielle à Herzogenaurach en Bavière sur le campus de Schaeffler. La capacité de l'usine, pouvant atteindre jusqu'à 15 mégawatts, constitue une étape très importante vers une production neutre climatique d'ici 2030. En effet, elle permettra de mettre en place, à partir de 2025, une production régionale et locale d'hydrogène

vert en quantités industrielles (environ 3,7 tonnes par jour) pour l'usine du site de production de Schaeffler et d'autres partenaires régionaux. Klaus Rosenfeld, le PDG de Schaeffler a ajouté que ce partenariat s'inscrivait directement dans la feuille de route hydrogène du groupe, permettant à la fois de produire des piles à combustibles mais alimentant également la recherche au Centre d'excellence pour l'hydrogène à Herzogenaurach.

#### 4. Le revirement du Gouvernement fédéral en faveur de l'accord des Etats membres pour le plafonnement des prix du gaz (19 déc.)

Le 19 décembre, les Ministres européens de l'Energie sont parvenus à un accord sur le plafonnement des prix du gaz aussi appelé « *mécanisme de correction des marchés* » par la Commission européenne. Il sera activé dès que les prix observés par le TTF (indice de référence européen) atteindront 180 euros par mégawattheure (MWh) durant trois jours. La Commission pourra également suspendre le plafonnement du prix du gaz dans certaines conditions, par exemple si « *la demande de gaz augmente de 15% en un mois ou de 10% en deux mois* » a précisé le Conseil européen. Le Gouvernement fédéral pointait les risques sur les approvisionnements et redoutait qu'un plafond trop bas détourne les pays fournisseurs vers d'autres marchés mais, contrairement à l'Autriche et aux Pays-Bas, l'Allemagne ne s'est pas finalement opposée lors du vote. Le Ministre de l'Economie et de la Protection du climat R. Habeck avait déclaré qu'un accord sans l'Allemagne serait « *un résultat non*

*souhaitable* ». Depuis la décision des Etats membres, les acteurs économiques se montrent sceptiques, à l'image de la Fédération des Industries (BDI) qui craint que cette décision risque de contrarier la sécurité de l'approvisionnement énergétique en Europe : « *Le gaz va dans les régions qui sont prêtes à payer les prix de pénurie* ». De son côté, la Fédération de l'Industrie de l'Energie et de l'eau (BDEW) craint pour la stabilité des marchés gaziers européens qui pourrait se répercuter sur les marchés financiers même si, au lendemain de la décision, le prix du gaz a baissé (106 MW/h). Cependant, la BDEW a ajouté qu'il était juste que le Gouvernement fédéral ait imposé, lors des négociations, la vérification des risques du mécanisme avant son entrée en vigueur, le 15 février 2023.

## TRANSPORTS

### 1. Le « Deutschlandticket » finalement attendu au printemps

La dernière Conférence des ministres des Transports de l'année s'est tenue le 30 novembre, et s'est concentrée (alors que ce n'était pas prévu initialement) sur le financement du futur Deutschlandticket à 49 €. Deux conclusions principales sont ressorties de cette nouvelle rencontre entre les ministres des Transports de chaque Land et le ministre fédéral. Premièrement, les ministres des Transports des Länder souhaitent une entrée en vigueur de la mesure le 1er avril 2023. La fédération des entreprises de transport (VDV) considère de son côté désormais que seul un lancement le 1er mai est plausible. Officiellement, le ministre fédéral Wissing (FDP) maintient son objectif du début de



l'année, mais cela s'impose désormais aux yeux de la presse comme très hautement improbable. Deuxièmement, la nouvelle source de discordance concerne la demande des communes et des opérateurs de transport de disposer d'une garantie écrite de l'Etat pour la prise en charge des éventuels surcoûts. En effet, les contours de la mesure, chiffrée initialement à 3 Mds € par an, présentent le risque de larges manques à gagner pour les opérateurs. Une estimation mentionne un surcoût de 1,7 Mds € par an. Les Länder ont proposé à l'Etat fédéral de signer un engagement écrit et de partager cet éventuel incrément à part égale, tout comme la mesure est financée à part égale (1,5 Mds € prévus pour le Bund, 1,5 Mds € pour les Länder). Ils se sont néanmoins fait opposer une fin de non-recevoir par Volker Wissing, qui demande avant tout aux opérateurs de chercher une optimisation de leurs coûts d'opération, notamment via la numérisation des services.

## 2. Les péages poids-lourds pourront financer le rail et le fluvial

Le 10 novembre, les trois partenaires de coalition SPD, Verts et FDP se sont accordés sur une réforme des péages poids-lourds en commission des transports. Le sujet, débattu depuis l'été et faisant l'objet d'un conflit abondamment relayé dans la presse, a ainsi attendu le tout dernier moment pour être clos, cette séance étant la dernière pour effectuer des modifications concernant le budget 2023. Cette réforme contient deux volets. D'une part, une hausse des recettes liées à ce péage est actée : dès le 1<sup>er</sup> janvier, une hausse du montant du péage puis, en 2024, une extension à tous les véhicules de plus de 3,5 T sera mise en place (la limite est à 7,5 T actuellement), ainsi qu'une taxe sur le CO<sub>2</sub>. D'autre part, suite à une

revendication des Verts, les recettes pourront être orientées vers des investissements dans le ferroviaire ou le fluvial, alors que, auparavant, ces montants étaient fléchés automatiquement vers la route. Ce point précis suscite le plus de réactions : l'influent syndicat de la logistique (BGL) a mis en garde contre une baisse de l'acceptabilité sociale de ces redevances, « en payant pour l'usure de la route sans que celle-ci soit réparée ». Le FDP y était frontalement opposé, le SPD mal à l'aise, les deux partis mettant en avant le besoin d'investir dans l'infrastructure de recharge des poids-lourds électriques.

## 3. Les ONG militent pour le maintien des objectifs sectoriels de décarbonation

Depuis plusieurs mois, le FDP, qui occupe pour seul ministère sectoriel celui des Transports et du Numérique (V. Wissing), demande une prise en compte globale des objectifs annuels de décarbonation lié à la *Loi de protection du climat*, contre les objectifs sectoriels qui régissent jusqu'à maintenant (des objectifs spécifiques pour l'énergie, le bâtiment, l'industrie et les transports). En cause, selon le ministre Wissing, la difficulté à contrôler les émissions d'un secteur dont la décarbonation repose principalement sur des décisions individuelles, contrairement à celui de l'énergie par exemple. A l'inverse, les partisans du maintien des objectifs par secteurs reprochent au FDP son opposition récurrente aux mesures coercitives : limite de vitesse sur les autoroutes, suppression des vols courts ou limitation de la circulation dans certaines zones. Le 29 novembre, un collectif de 13 ONG a publié une lettre ouverte au Chancelier, lui demandant de maintenir les objectifs contraignants par secteur pour ne pas

« vider la loi historique et ambitieuse, initiée par le SPD, de sa substance ».

## ENTREPRISES ET INTERNATIONAL

### 1. Journée franco-allemande de l'Economie à Berlin (8 nov.)

La journée franco-allemande de l'Economie a eu lieu à Berlin le 8 novembre 2022. Organisé par la Chambre franco-allemande de commerce et d'industrie (AHK), cet événement a été marqué par les interventions de Roland Lescure, Ministre délégué à l'Industrie, Franziska Brantner, Secrétaire d'Etat au Ministère fédéral de l'Economie et de la Protection du climat, de l'Ambassadeur de France en Allemagne François Delattre et des présidents de l'AHK (G. Maugis), de la Fédération de l'Industrie BDI (S. Russwurm) et de la Chambre de commerce et d'industrie (DIHK) allemande (P. Adrian). Après une année marquée par la guerre en Ukraine et la hausse des prix l'énergie, les participants étaient invités à penser la souveraineté européenne à l'aune des crises énergétiques et climatiques, sous le prisme du couple franco-allemand. Les débats de la journée, qui s'est conclue par un dîner de gala à l'ambassade, ont porté sur les enjeux d'approvisionnement énergétique de l'Europe, les mix énergétiques des Etats membres et leur stratégie de décarbonation.

### 2. Visite de la Première Ministre Elisabeth Borne à Berlin (25 nov.)

Le 25 novembre, la Première ministre Elisabeth Borne s'est rendue dans la capitale allemande pour une visite officielle qui lui a permis de

s'entretenir successivement avec le Chancelier Olaf Scholz et le Vice-Chancelier, Ministre de l'Economie et de la Protection du Climat Robert Habeck. Cette visite marquait le point d'orgue d'une semaine franco-allemande exceptionnellement riche, avec les déplacements consécutifs à Paris de la ministre des Affaires étrangères A. Baerbock (Verts), du ministre de l'économie R. Habeck et du ministre des Finances C. Lindner (FDP), qui ont chacun été reçus par le Président de la République, ainsi que le déplacement à Berlin de la ministre française de la Culture, R. Abdul Malak. Cette visite marque une intensification du dialogue franco-allemand en vue, notamment, de la préparation du conseil des ministres franco-allemands en janvier prochain, qui coïncidera avec la célébration des 60 ans du Traité de l'Elysée.

### 3. Un bilan contrasté pour l'industrie allemande en 2022

La Fédération de l'Industrie (*Bundesverband der Deutschen Industrie*, BDI) a publié son rapport annuel de politique industrielle dans lequel elle présente le bilan et les prévisions de l'industrie allemande par branche. Grâce à un carnet de commandes très important, la production de l'industrie manufacturière n'a pas enregistré de baisse significative par rapport à l'année précédente (-4% en 2022). Cependant, les perspectives pour 2023 restent peu optimistes, considérant que de plus en plus d'entreprises manufacturières sont exposées à des prix élevés de l'énergie et à des incertitudes géopolitiques liées à la guerre en Ukraine. De janvier à septembre, les secteurs les plus énergivores ont réduit leur production, de - 2,3% pour les entreprises métallurgiques jusqu'à -8,2% dans l'industrie chimique. D'autres secteurs ont à l'inverse enregistré des hausses de production,

comme les matériels de transport (+6,5%), l'industrie électrique (+4,2%) et l'industrie pharmaceutique (+3,8%). Concernant le commerce international, les exportations allemandes ne devraient augmenter que de 2,5% au total en termes réels à la fin de l'année, en raison de goulots d'étranglements dans les chaînes d'approvisionnement. Les importations seraient moins impactées puisqu'elles devraient augmenter de 4%, notamment pour les marchandises en provenance des pays émergents.

#### 4. Le Parlement allemand ratifie l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Canada (CETA)

Le jeudi 1<sup>er</sup> décembre, le Bundestag a voté massivement en faveur de la ratification de l'accord commercial entre l'UE et le Canada (Ceta) : 559 députés ont voté pour la ratification, 110 contre. L'accord vise à faciliter le commerce entre l'UE et le Canada et règle entre autres la suppression de presque tous les droits de douane. L'accord était déjà, à titre provisoire, majoritairement entré en vigueur depuis septembre 2017 dans les domaines qui relèvent de la seule compétence de l'UE et non de ses Etats membres ( 90% du texte). Certaines parties, comme la protection des investissements, restent pour l'instant gelées, en attendant l'approbation parlementaire de plusieurs Etats, dont la France. Préalablement au vote, le Gouvernement fédéral s'était engagé à améliorer l'accord à l'échelle européenne et à ce que la protection des investissements n'intervienne pas « contre la protection du climat » avaient signalé Les Verts et R. Habeck, Ministre de l'Economie et de la Protection du climat. Les groupes parlementaires de la

coalition Ampel (SPD, Verts, FDP) se sont désormais mis d'accord sur l'accélération de l'agenda commercial du Gouvernement fédéral avec l'objectif d'une conclusion des négociations avec le Chili et le Mexique, ainsi qu'un nouveau départ pour un espace économique commun de libre-échange et de commerce équitable avec les Etats-Unis, comme l'a rappelé V. Hubertz, Vice-présidente du SPD, lors du débat préliminaire au vote.

#### 5. Le Comité de l'Economie allemande pour l'Europe de l'Est dévoile sa nouvelle stratégie

Le 12 décembre dernier, le Comité de l'économie allemande pour l'Europe de l'Est (*Ost-Ausschuss der Deutschen Wirtschaft*) a fêté ses soixante-dix ans. A cette occasion, le Chancelier O. Scholz et le Vice-Chancelier R. Habeck se sont exprimés sur les défis stratégiques de l'économie allemande face aux évolutions de l'Europe de l'Est. Fondé en 1952 à Cologne, le Comité avait pour but de relancer le commerce de la RFA avec l'Union soviétique et les pays du bloc de l'Est, ce bien avant le rétablissement des relations diplomatiques. Il s'agissait avant tout de regagner un débouché traditionnel pour l'économie allemande, et d'obtenir de l'énergie bon marché pour son industrie. En février 2022, l'agression russe en Ukraine a donc marqué un tournant historique pour le Comité, qui symbolisait la foi dans l'apaisement international grâce aux échanges commerciaux, la recherche de partenaires à Moscou, et qui doit donc désormais se réinventer. Son président O. Hermes a rappelé vouloir construire une vision stratégique de long terme, allant au-delà des conséquences des sanctions de la communauté internationale, et s'intéressant aux possibles relations



économiques avec la Russie après la guerre. De son côté, le Gouvernement fédéral a montré qu'il misait sur une réorientation des relations économiques. O. Scholz a salué le changement de cap des entreprises du comité qui réduisent drastiquement leurs activités en Russie et se tournent vers d'autres marchés, comme en Asie centrale par exemple, considérant par ailleurs que V. Poutine détruisait « *l'avenir de la Russie* ».

## 6. L'Institut de l'économie allemande dresse le bilan de 2022 et donne ses prévisions pour 2023

Selon le nouveau pronostic conjoncturel de l'Institut de l'Economie allemande (IW), l'Allemagne entrera en récession en 2023 puisque son PIB réel baissera de 0,75% selon les prévisions. Après une croissance du PIB réel de plus de 1,5% en 2022, l'Institut indique que les chaînes d'approvisionnement continueront d'être perturbées en raison d'un approvisionnement en énergie incertain. Si la situation ne devrait pas s'aggraver dans les secteurs de l'industrie et des services, la récession pourrait sévir dans le secteur de la construction, où le manque de matériaux et de main d'œuvre qualifiée, ainsi que la hausse des taux d'intérêt pèsent sur ce secteur. Aussi, la consommation privée, soutien conjoncturel habituel, pourrait reculer de 1,5% par rapport à 2022. « *Les prix élevés de l'énergie ont fortement impacté la vie des gens et des entreprises et ont freiné le pays* » explique M. Hütler, directeur de l'IW. Cependant, les prévisions n'indiquent pas un effondrement conjoncturel de l'ampleur de celui de la pandémie liée au Covid-19 ou de la crise des marchés financiers de 2008, puisque le marché du travail resterait robuste, malgré un

taux de chômage en légère hausse (de 5,3 en 2022 à 5,4% en 2023).

## NUMERIQUE- INNOVATION

### 1. « Pursuing Scale Up Europe » : construire l'avenir européen de la tech (7 déc.)

Le 7 décembre s'est tenu à l'Ambassade de France l'événement "Pursuing Scale Up Europe : a New Deal for Sovereignty". Co-organisé par l'ambassade et la French Tech Berlin, soutenue par la mission French tech (ministère de l'économie et des finances), cet événement avait pour objectif de réunir l'écosystème franco-allemand des start-ups pour réfléchir aux conditions de développement des futurs champions européens de la tech, dans les secteurs du cloud, des climate tech et de l'énergie, de l'intelligence artificielle et du quantique. La première séquence de l'événement, réunissant une soixantaine d'acteurs publics et privés franco-allemands invités à débattre en table ronde, a été ouverte par le Dr. Anna CHRISTMANN, commissaire à l'économie numérique et aux start-ups au ministère fédérale de l'Economie et la Protection du Climat (BMWK). Les discussions, impliquant des acteurs tels que Julian Teicke, CEO de Wefox, Chris Boos (Arago), Clara Chappaz (Mission French Tech), Philippe Huberdeau (Initiative Scale Up Europe), ainsi que des scale-ups françaises et allemandes dont OVHcloud, Quandela, Plan A, Ecosia, Kayrros et Scalify, ont permis d'établir des diagnostics partagés et de

dégager des réflexions communes. Ces conclusions ont été présentées en session plénière à un public de 200 personnes, lors d'une conférence ouverte par l'Ambassadeur François Delattre et Benjamin Bracke, directeur général « politique du numérique et de l'innovation » du ministère fédéral du Numérique et des Transports (BMDV). Les conclusions de cet événement, permettant d'établir des diagnostics sur les conditions d'émergence des futurs champions de la tech et de dégager des pistes stratégiques de progrès sur les volets des financements, de la commande publique ou des ressources humaines, seront partagées aux gouvernements français et allemand.

## 2. Digital-Gipfel 2022 : Point sur la numérisation de l'état, l'IA et le Dateninstitute (8 déc.)

Le 15<sup>ème</sup> sommet numérique du gouvernement fédéral a réuni le 8 décembre des invités de marque à la STATION-Berlin : le chancelier fédéral Olaf Scholz, six ministres fédéraux, une ministre d'État et plus de 1 000 experts du secteur numérique. Ensemble ils ont abordé la numérisation de l'administration, ainsi que l'utilisation des données de la science, l'économie et de la société pour innover. Volker Wissing, ministre des Transports et du Numérique (BMDV) et Robert Habeck, ministre de l'économie et de la protection du climat (BMWK) ont mis l'accent sur la stratégie de données et le « Data Institute ». La nouvelle stratégie de données du gouvernement fédéral a pour objectif de mettre en place une économie de données « attrayante, sûre et flexible ». Le BMDV compte investir dans un nouveau centre d'innovation pour le développement de l'intelligence artificielle de confiance, notamment pour la conduite autonome et les

transports publics connectés. Un label d'IA doit renforcer la confiance dans les applications de cette technologie, tandis que la mise en place d'interfaces standardisées et d'espaces en réseau doit faciliter l'échange de données. Le nouveau centre d'innovation en IA est financé à hauteur de 30 M€. L'institut de données (Dateninstitute) sera également un élément clé pour renforcer l'économie des données, encourager l'innovation et servir l'intérêt général. Ce sommet se distingue des précédents par son organisation conjointe par le BMWK et le BMDV, une configuration à l'image de la répartition des compétences numériques dans le cadre de la Ampel Coalition.

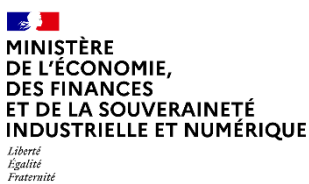
## 3. Fin 2022 : l'échéance est arrivée pour les opérateurs de réseau

Il ne reste plus beaucoup de temps aux opérateurs de réseau : d'ici la fin de l'année 2022, 1&1, Telefónica, Telekom et Vodafone sont tenues de remplir les conditions relatives à l'extension du réseau en Allemagne. Les quatre entreprises s'y sont engagées lorsqu'elles ont dépensé plus de 6,5 Md€ pour les fréquences de 3,6 gigahertz (GHz) et 2 GHz à l'été 2019. Mais il semble qu'elles soient loin d'avoir rempli leurs obligations à ce stade, d'après un rapport intermédiaire adressé au comité consultatif de l'Agence fédérale des réseaux (BNetzA). Les trois opérateurs de réseau historiques Telefónica, Telekom et Vodafone doivent couvrir d'ici fin 2022 au moins 98 % des ménages dans chaque Land, toutes les autoroutes fédérales ainsi que les routes fédérales et les voies ferrées très fréquentées avec au moins 100 mégabits par seconde (MBit/s). En outre, la BNetzA a obligé les entreprises à équiper 500 "zones blanches", c'est-à-dire des endroits qui ne sont pas desservis par un opérateur de téléphonie



mobile, de stations de base. Les membres du conseil consultatif de la BNetzA sont encore divisés sur les mesures à prendre à l'encontre des opérateurs qui n'auraient pas rempli leurs obligations. Johannes Schätzl (SPD, membre du conseil consultatif) se prononce de son côté en faveur de sanctions financières.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.  
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : [www.trésor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.trésor.economie.gouv.fr/tresor-international)



Responsable de la publication : Claire THIRRIOT-KWANT

Rédacteurs : Emilie MANCEAU-DARRIVÈRE, Willy BRÉDA, Esther GOREICHY, Stéphanie JALLET, Louca DERVILLE, Raphaël JOUIN, Antoine LECLERCQ

Pour s'abonner :

Pour se désinscrire :

Crédits photo :

[berlin@dgtresor.gouv.fr](mailto:berlin@dgtresor.gouv.fr)

[berlin@dgtresor.gouv.fr](mailto:berlin@dgtresor.gouv.fr)

©élxeneize